



بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

**Rapport Moral -  
Rapport d'Activités -  
Rapport Financier -**



## Sommaire :

Introduction.....	Page 2
Rapport Moral.....	Page 3
Rapport d'Activités.....	Page 4 à 15
Rapport Financier.....	Page 16
Comptes des résultats.....	Page 17
Bilan Prévisionnel.....	Page 18
Attestation sur l'honneur.....	Page 19
Procès Verbal.....	Page 20 à 21



## INTRODUCTION

Nous voici réunis pour notre quatrième Assemblée Générale Annuelle, moment privilégié de dialogue et d'échange.

Tout d'abord bienvenue à tous à notre Assemblée Générale, ce moment si important dans la vie de notre association.

J'ai l'honneur de présenter son rapport moral, son rapport d'activités et Dr Kammoun présentera le rapport financier qui va nous permettre de mesurer ensemble le chemin parcouru, d'évaluer nos forces et les difficultés qui sont devant nous et d'essayer de se fixer des objectifs à la fois ambitieux et réalistes.

Ces rapports sont approuvés par notre Conseil d'Administration.

Lors de notre Assemblée, nous allons procéder au renouvellement de notre Bureau.

En effet, Dr Monji Ghorbel est parti en retraite, Dr Hela RIFI a été mutée à l'hôpital de Fontainebleau, Dr Mohamed Rmiza, Monsieur Teboulbi Faouzi sont très pris par leurs activités professionnelles et Monsieur Chafik Ben Othmen s'est absenté durant toute l'année 2015 à cause de ses affaires en Tunisie et n'a plus donné de ses nouvelles.

L'Assemblée Générale est aussi un moment de remerciements.

Nous tenons donc à remercier Monsieur Le Maire-Adjoint, nos adhérents et nos administrateurs ici présents.

Mesdames et Messieurs, l'appui et l'intérêt que vous portez à nos activités et au développement de notre chère Association nous sont indispensables et ce n'est que sur vous qu'elle peut compter.

**Mais surtout c'est un moment de réflexion et de prise de décisions et voici que sonne l'heure du bilan.**

## Rapport Moral

Encore une fois, je tiens à vous remercier pour votre présence ici aujourd'hui.

Vous témoignez de l'intérêt que vous portez à nos activités et au développement de notre Association.

Elle compte aujourd'hui 112 adhérents dont 49 à jour de leurs cotisations et une cinquantaine de sympathisants.

L'année 2015 a permis à notre association de confirmer sa vitalité dans ses différents secteurs culturels et sociaux.

En élargissant notre champ d'action et en agrandissant nos perspectives, nous avons renforcé nos partenariats, notamment avec l'OTE « Office des Tunisiens à l'étranger » et augmenté nos actions en concertation avec l'Association Des Tunisiens Du Loiret-Orléans, nos services consulaires et notre municipalité. C'est d'ailleurs en partie grâce à cette dernière qui a mis à notre disposition le Gymnase Paul-Eluard qui nous a permis de mettre sur pied une animation sportive « Futsal ». Cette action permettant à nos membres, leurs femmes et leurs enfants de s'épanouir en fin de semaine.

Par ailleurs, nous avons participé à plusieurs forums, fêtes, colloques et rencontres que je vais détailler ci-dessous.

Nous avons aussi organisé plusieurs réunions et conférences-débat, que je vais présenter dans le rapport d'activités.

Nous remercions vivement tous les intervenants, notamment Docteur Mohamed Ghannem et Monsieur Philippe Marion (Principal du Collège Paul Eluard) et Madame Pascale Savikowski (Principale du Collège Picasso).

Nous avons participé et aidé nos con-citoyens à s'inscrire aux élections législatives et présidentielles .

Nous avons résolu des problèmes d'ordre administratif à nos concitoyens.

Maître Slama ici présent nous a été d'une grande importance quand à ses conseils juridiques .

Il faut noter notre partenariat avec l'OTE, notamment, l'organisation de la conférence-Débat sur le thème

« **2ème, 3ème ou 4ème génération ? Quelle intégration ? Quelle citoyenneté ? Et quel avenir ?** » .

était un franc succès.

Enfin, le site Internet de notre association, conforme lui aussi à la nouvelle charte graphique, est un pas nécessaire qui a été franchi.

C'est pour tous ces aspects que nous restons optimistes sur l'avenir de notre association.

Le Prix Nobel a été attribué à la société civile de la Tunisie, est une belle récompense.

Nous avons reçu de la part de Monsieur le Maire une lettre de félicitations.



### Semaine de la Solidarité du 22 novembre 2014

*Vivre ensemble*

**Semaine de la solidarité internationale**

**Chalette répond présente**

**Le 22 novembre, soyons tous solidaires !**

Du 15 au 22 novembre se déroulera partout dans le monde la 17<sup>ème</sup> édition de la Semaine de la solidarité internationale. Placée sous le thème « *Allons droit à l'essentiel* », elle abordera cette année le droit à l'alimentation.



La maison des Associations 32 rue Claude Debussy - 45120 Chalette Sur Loing

Comme chaque année, Chalette, ville solidaire par essence, proposera le samedi 22 novembre plusieurs animations autour de cette Semaine de la solidarité internationale.

L'Association Des Tunisiens Du Loiret est partenaire . Nous aurons un stand culinaire et un autre culturel et social .

Débat, culture, découverte, action, gastronomie, bref tout ce qui nourrit l'esprit et l'estomac sera au rendez-vous de cette 17<sup>ème</sup> édition. Ainsi la grande salle de la Maison des associations se transformera-t-elle d'une part en un grand village associatif constitué de cases qui accueilleront les différentes associations locales, lesquelles présenteront leurs actions solidaires, et d'autre part en salle de cinéma dans laquelle sera projeté le film cambodgien « Quand les éléphants se battent les herbes sont piétinées ».

Le long métrage montre comment les terres cultivables sont achetées par de grandes entreprises cambodgiennes qui poussent les paysans à migrer en Thaïlande. Cette projection sera suivie d'un débat.

Le 22 novembre, s'est tenue, à la Maison des Associations de Chalette, la Semaine de la Solidarité Internationale.

Placée sous le thème « Allons droit à l'essentiel », elle a abordé cette année le droit à l'alimentation. – avec la participation des Associations :

« Rouandaise, MRAP, Collectif Immigrés, Association France Palestine, Sénégalaise, Collectif BDS, Association des Tunisiens du Loiret, Espagnole, Artisans du Monde, AMAPP du Loing, Turquie, les Portugais du Gâtinais »

Débat, culture, découverte, action, gastronomie, bref tout ce qui nourrit l'esprit et l'estomac .

La délégation Tunisienne était bien représentée à travers l'Association Des Tunisiens Du Loiret.

Madame Sihem Ghrairi, représentante du Consul Général de la Tunisie à Paris et de l'Office des Tunisiens à l'étranger était présente et elle a fait une belle élocution à côté de Monsieur Franck Demaumont Maire de Chalette.

L'Association Des Tunisiens avait deux stands, un culturel, bien décoré où Madame Ghrairi expliquait aux visiteurs le rôle de l'Office National des Tunisiens à l'étranger (OTE) et offrait le guide à la communauté Tunisienne et l'autre culinaire où on servait du bon couscous, de la pâtisserie et du thé à la menthe.

Un article à la République du Centre a résumé la présence de notre Association :

« Ils ont accueilli Sihem Ghrairi, représentante du Consul Général de la Tunisie à Paris et de l'Office des Tunisiens à l'étranger. Elle n'est pas passée inaperçue à l'heure où les Tunisiens votent librement pour élire leur président. ».

Nous avons servi le couscous, la pâtisserie et le thé à la menthe : Une prestation appréciée par les organisateurs et tous les visiteurs.

## Raport d'Activités

### Suite >>>

Nous remercions les cuisiniers pour le couscous royal ainsi que Madame Asma Ahmadi et Monsieur Chafik Ben Othmen pour le service.

Nous remercions Monsieur Maher Ben Azzouz qui a offert les pâtisseries importées de Tunis « Makroust aux dattes et doigts de fée au sésames ».

Nous remercions la présence de Madame Héla Rifi et sa famille ainsi que Monsieur et Madame Dhaouadi Saied.  
Nous remercions Monsieur Mohamed Turki et les membres de l'Association des Tunisiens du Loiret – Orléans qui ont fait le déplacement .

Le lendemain, le 23 novembre 2014 , notre Association était sollicitée pour animer et servir un couscous royal au comité du quartier de Bourg pour 120 personnes.

Article de la République du Centre :  
LOIRET > GÂTINAIS > CHÂLETTE-SUR-LOING 25/11/14

Le comité de quartier du Bourg de Châlette est le plus mobilisé des comités châlettois (Pontonnerie, Lancy, Kennedy - Château-Blanc et Vésines).

Les bénévoles du comité de quartier du Bourg ont accueilli, dimanche, une centaine de personnes pour son couscous. -  
« Le comité de quartier du Bourg de Châlette a accueilli une centaine de personnes, dimanche, à l'espace Louis-Aragon, pour partager un couscous. Il a été préparé par l'Association des Tunisiens du Loiret et servi par une dizaine de bénévoles. »  
Nous remercions les cuisiniers et les bénévoles.



Réunion le dimanche 14 décembre 2014 à 15h00  
La maison des associations  
32 rue Claude Debussy 45120 Chalette.

L'ordre du jour:  
Projets 2015, Présentation de Madame Hela Rifi,  
Création d'une antenne pour les retraités Tunisiens dans le Loiret,  
Inscriptions pour le passeport, Inauguration de notre nouveau local  
pour les cours en arabe, soutien scolaire, création d'un club  
Foot-salle et diverses questions ...

Un thé à la menthe et une douceur vous seront servis à la fin de la réunion.

Contact 06.30.26.35.65 M. Maher Ben Azzouz

## Rapport d'Activités

Le 22 Février 2015 - Conférence-Débat sur :

« 2ème, 3ème ou 4ème génération ? Quelle intégration ? Quelle citoyenneté ? Et quel avenir ? »

Association Des Tunisiens Du Loiret

**Conférence**

La deuxième, troisième ou quatrième génération ? :  
Quelle intégration ? Quelle citoyenneté ? Quel avenir ?

Avec Le Docteur Mohamed GHANNEM  
Député à l'Assemblée Nationale Tunisienne

Le Dimanche 22  
Février  
à 14 h 30

à l'Association Des Tunisiens  
Du Loiret  
Maison Des Associations  
32 Rue, Claude Debussy  
45120 Chalette Sur Loing  
Mel: contact@adtl.org  
Tel: 06.30.26.35.65



Télécharger Le Compte Rendu >> <http://ow.ly/JHDF>

C'est devant une salle comble que cette conférence a eu lieu à la Maison Des Associations 32 Rue Debussy 45120 Chalette Sur Loing. Un très grand merci à tous les membres du bureau.

**Une participation des invités** formidable et de haut niveau : nous tenons à remercier tous les invités et l'élue de la Municipalité de Chalette sur Loing d'avoir répondu présents à l'invitation de notre Président et nous remercions tout particulièrement **l'intervenant principal : Professeur Mohamed Ghannem, Député représentant les Tunisiens de France**, pour sa réflexion, son soutien et son dynamisme et ses deux amis parisiens dont Mehdi Ben Abizid.

# Rapport d'Activités

Le 07 mars 2015 Journée Anti-Coloniale



## Monsieur Saied Dhaouadi et Monsieur Maher Ben Azzouz

Nous avons répondu présents à l'invitation du Mrap. Nous avons pris en charge le stand de l'Association Algérienne.

Nous avons rencontré plusieurs personnes venues de différentes villes .

Nous avons assisté et participé à plusieurs interventions, notamment celles de Madame Christine Lander, Monsieur Cyril Bonin et Madame Gisèle Mazel.

Le Mrap, a organise pour la 7e année consécutive la « semaine anti-coloniale », initiative devenue incontournable à Châlette.

Le marap avait organisé l'année dernière une journée de « mobilisation nationale unitaire contre le racisme, la politique d'immigration du gouvernement et la régularisation de tous les sans-papiers ».

Nous nous sommes tous rassemblés pour les libertés individuelles et collectives, contre le racisme, et les idéologies d'exclusion et Pour en finir avec le colonialisme partout dans le monde !

Pour l'amitié entre les peuples et la solidarité avec ceux qui luttent pour leurs droits et la liberté.



Nous avons organisé une journée consulaire

A poster for a consular day event. The background is red. At the top, the text 'JOURNÉE CONSULAIRE' is written in large, white, bold, sans-serif capital letters. Below this, in smaller white text, it says 'Dimanche 22 mars à La Maison Des Associations 32 rue Claude Debussy Chalette Sur Loing'. To the right of the text is a yellow shield-shaped emblem with a red crescent and star at the top, a white ship in the middle, and a black lion and scales of justice at the bottom. At the bottom of the poster, a blue banner contains the text 'LE CONSULAT GÉNÉRAL DE TUNISIE À PARIS' in white, followed by 'القنصلية العامة التونسية في باريس' in red Arabic script.

CONSULAT GÉNÉRAL DE TUNISIE À PARIS || JOURNÉE CONSULAIRE – Pour des procédures consulaires, renouvellement des passeports, des cartes d'identités et d'autres papiers administratifs tunisiens.

à partir de 09h00 du matin.

Cartes d'identité nationale Pour les jeunes Tunisiens nés en France :

Contactez M. Maher 06.30.26.35.65

## Rapport d'Activités

La Municipalité a mis à notre disposition un gymnase pour permettre à nos membres adhérents de pratiquer le Futsal



Nous remercions la municipalité de Châlette . Elle a toujours mis à la disposition des Associations des équipements sportifs pour permettre aux membres de s'épanouir.

## Rapport d'Activités

**Conférence-Débat du 18 avril 2015 à Paris sur :**  
**« 2ème, 3ème ou 4ème génération ? Quelle intégration ? Quelle citoyenneté ? Et quel avenir ? »**



[Téléchargez le Compte Rendu >>>>http://www.adtl.org/pdf/cr-conference-18-04-2015.pdf](http://www.adtl.org/pdf/cr-conference-18-04-2015.pdf)

C'est devant une belle fourchette de représentations tunisiennes, des journalistes, des responsables associatifs, et du public que cette conférence a eu lieu à la Maison Des Tunisiens Dar Ettounsi, 95 Avenue de la République , 95000 Aubervilliers. Monsieur Maher Ben Azzouz a souhaité très cordialement la bienvenue à toute l'assistance et a rappelé la thématique de la conférence en quelques mots .

Il a exprimé toute sa gratitude envers l'OTE qui a accepté ce partenariat et a mis à sa disposition cette salle et il a remercié plus particulièrement son Directeur Général, Monsieur Lassad Labidi qui a fait de cette thématique une de ses priorités. Monsieur Maher a remercié tous les invités, le trésorier-adjoint, Monsieur Saied Dahouadi, Monsieur Mohamed Bekay (Directeur du centre Dar-Ettounsi), Madame Sihem Ghrairi (Représentante de l'OTE), Maître Mounir Slama, notre Président d'honneur-Administrateur d'avoir répondu présents à l'invitation de notre Président et a remercié tout particulièrement l'intervenant principal : Professeur Mohamed Ghannem, Député représentant les Tunisiens de France, pour sa réflexion, son soutien et son dynamisme .

Ensuite, il a présenté brièvement l'Association Des Tunisiens Du Loiret.

Il a rappelé que l'Association Des Tunisiens Du Loiret ne poursuit aucun engagement politique, ni en France ni en Tunisie.

Une participation très active et très constructive de l'assistance.

Téléchargez le compte rendu de la conférence du 18 avril 2015.

# Rapport d'Activités

le 19 avril 2015 - Conférence-Débat sur les valeurs de la République à L'école



C'est devant une belle fourchette de journalistes, de responsables associatifs, de parents d'élèves et d'enseignants que cette conférence a eu lieu à la Maison Des Associations, 32 Rue Claude Debussy, 45120 Châlette Sur Loing. Monsieur Maher Ben Azzouz a souhaité très cordialement la bienvenue à toute l'assistance et a rappelé la thématique de la conférence en quelques mots.

Il a exprimé toute sa gratitude envers les deux principaux des collèges Paul Eluard et Pablo Picasso à Châlette Sur Loing, qui ont accepté ce partenariat. Il a remercié Monsieur le Maire pour avoir mis à sa disposition la salle Max-Nublant et il a également remercié toute l'assistance d'avoir répondu présent à son invitation.

Monsieur Maher Ben Azzouz a rappelé que cette conférence-débat est co-organisée avec l'ACOTAM représentée par son Président, Monsieur Hamza Yildiz, son Vice-Président, Monsieur Musa Öztürk et son Président de parents d'élèves Monsieur Murat Tuysuz. Une participation très active et très constructive de l'assistance.

Ensuite, Monsieur Maher a présenté brièvement l'Association Des Tunisiens Du Loiret.

Il a rappelé que l'Association Des Tunisiens Du Loiret ne poursuit aucun engagement politique, ni en France ni en Tunisie.

Téléchargez le compte rendu de la conférence du 19 avril 2015 >>>>

<http://asso.tunis.loiret.free.fr/pdf/cr-conference-19-05-2015.pdf>

**LA RÉPUBLIQUE**  
DU CENTRE LOIRET  
MARDI 21 AVRIL 2015 - 1,00€

**SOCIÉTÉ ■ Cette conférence s'adressait aux élèves et à leurs parents**

## La laïcité en question

Les principaux de deux collèges de Châlette ont animé l'après-midi. Les principes de la laïcité ont été rappelés. En début d'année, des tensions étaient apparues dans le contexte scolaire.

Eric Mangeant

**D**imanche après-midi, à la maison des associations de Châlette, l'ADTL (Association des Tunisiens du Loiret) s'est associée à l'ACOTAM (Association des citoyens originaires de Turquie de l'agglomération montargoise), présidée par Hamza Yildiz, pour présenter aux parents d'élèves une conférence sur le thème de la laïcité.

À l'origine de cette démarche, Maher Ben Azzouz, de l'ADTL, soutenu par Musa Öztürk, inquiet des difficultés et des incompréhensions rencontrées par certains élèves et leurs parents dans le cadre de la scolarité : « Après les événements Charlie du début de l'année, des tensions sont apparues dans le contexte scolaire en raison du manque d'explications et de pédagogie autour des principes de la laïcité », a souligné Maher Ben Azzouz.

Présentée par Pascale

Sawikowski, principale du collège Pablo-Picasso, et Philippe Marion, principal du collège Paul-Eluard, la conférence était découpée en trois grandes parties : les valeurs de la République que sont la liberté, l'égalité et la fraternité ; la charte de la laïcité avec ses 15 points ; les droits et devoirs du citoyen.

Venu nombreux, le public n'a pas manqué d'intervenir quand il a été fait place au débat. Témoignages vécus et analyses circonstanciées ont nourri la conférence.

« Plus que toute autre chose aujourd'hui, nous avons besoin du dialogue et d'un cadre commun. À mes yeux, la laïcité à la française est un remarquable outil pour nous y aider. Il faut l'expliquer, » confesse Maher Ben Azzouz. ■

[L'article de presse](#)

## Rapport d'Activités

**Réunion avec le Ministre de l'immigration le 27 mai 2015**



Monsieur Belgacem Sabri Ministre de l'immigration, présidait, mercredi 27 mai 2015 à Dar Ettousi Aubervilliers, une réunion organisée par l'Office Des Tunisiens à L'étranger (OTE), en présence de Monsieur Mohamed Bekay directeur du centre Dar Ettousi et de plusieurs Présidents d'Associations Tunisiennes ou Franco-Tunisiennes dont la notre : Association Des Tunisiens Du Loiret.

Monsieur Le ministre a souligné, au cours de cette réunion que le projet du Conseil Supérieur de l'Immigration était très important pour les tunisiens à l'étranger.

Il a également indiqué que son ministère a placé parmi ses priorités :

- les préparatifs pour la rentrée des tunisiens en vacances
- les nouvelles mesures prises par le gouvernement
- la simplification des procédures administratives relatives à l'envoi des dons par les associations les traitements infligés dans les aéroports, les ports et sur les routes.

Monsieur le Ministre a assuré que son ministère a également placé, parmi ses priorités, la question de la défense des droits des tunisiens à l'étranger et l'encouragement de l'intégration et de la coexistence dans les pays d'accueil.

Il a également souligné que l'immigration constitue un moteur économique fondamental pour les deux rives, qui œuvre inlassablement pour l'intégration de tous les tunisiens à l'étranger.

Les Présidents et responsables d'Associations Tunisiennes, Franco-Tunisiennes, quelques compétences et journalistes ont pris la parole pour exprimer leurs points de vue et faire part de leurs projets .

Monsieur Maher Ben Azzouz a présenté le projet intitulé « Village Tunisien pour les générations futures » tant attendu par certains responsables associatifs.

Nous remercions vivement la journaliste de France Maghreb qui a soutenu et présenté notre Association comme un exemple à suivre quant à son implication pour les jeunes Franco-tunisiens.

Des échanges très fructueux ont eu lieu entre l'assistance et Monsieur le ministre.

C'est autour d'un pot de l'amitié et une pâtisserie tunisienne que nous avons clôturé cette réunion.

## Rapport d'Activités

### Fête de Chalette du 06 juin 2015



Toute l'équipe autour de Monsieur le Maire

Le 06 juin 2015

La fête de Chalette se caractérise par sa capacité à réunir les populations de tous les milieux sociaux et culturels. Chalette est une ville cosmopolite, avec une politique culturelle très intéressante et une volonté d'accessibilité à tous. Cette fête a accueilli en continu un public intergénérationnel, une forte proportion de familles, des jeunes omniprésents dont plusieurs sont venus de diverses communes du Loiret, et en nombre plus important autour des activités sportives et lors de la soirée concerts de « Stevans » le samedi soir et celui de « Debout sur le zinc » le dimanche en début de soirée. Dans le Cadre de cette Fête, Franck Demaumont, maire de Chalette-sur-loing a invité la population et les associations à un Conseil municipal extraordinaire dont l'unique point à l'ordre du jour est de déclarer "Chalette hors TAFTA (Grand marché transatlantique). Notre Association a participé à cette fête en tenant un stand de Restauration Tunisienne et en exposant quelques objets traditionnels. Remerciements à Mohamed Turki – Monsieur et Madame Ghaouali Mohamed – Rida – Pascal – Houssine – Belgacem – Saïed Dhaouadi et la famille Ben Azzouz, pour leur participation active.

## Rapport d'Activités

Les Tunisiens Du Loiret ont organisé un Repas de début de Ramadan



**Pendant Ramadan au coucher du soleil**

### Les musulmans à l'heure du repas

L'iftar est le repas qui est pris chaque soir par les musulmans au coucher du soleil pendant le jeûne du mois de Ramadan.

► L'iftar peut être un repas pris en famille ou un banquet se déroulant dans une mosquée, voire un lieu public. L'association des Tunisiens du Loiret a choisi la Maison de quartier de La Pontonnerie à Châlette, afin d'organiser le repas de l'iftar.

**« Célébrer l'amitié et la diversité au-delà de toutes différences »**

«Les Châlettois de confession musulmane ont enrichi la ville de Châlette, ils ont travaillé dur dans les usines, ils ont servi dans la municipalité, défendu le droit civique, créé des entreprises, enseigné dans les écoles, soigné les malades(...) Je vous invite à célébrer l'amitié et la diversité au-delà de toutes différences ! Gardons en mémoire que la rupture



Après une journée de jeûne, le repas de l'iftar est le bienvenu au coucher du soleil. Le maire a été invité, entre autres, à partager ce moment.

du jeûne est un moment important de partage, d'harmonie, de réflexion, et de spiritualité», soulignait Maher Ben Azzouz, président de l'association des Tunisiens du Loiret, membre du conseil municipal où figurent des personnes de confession musulmane : Musa Öztürk, Mamoudou Bassoum, Asma Manaï-Ahmadi, Boubacar Ba, Kasim Balaban, présents à ce repas typiquement tunisien préparé par les femmes, auquel étaient conviés le maire, Franck Demaumont, Philippe Marion, principal du collège Paul-Eluard, ainsi que le docteur Ousmane Coulibaly.

L'article de presse

## Rapport d'Activités

### Forum Annuel des Associations Des Tunisiens à l'étranger



Comme tous les ans, le Forum des Tunisiens à l'étranger qu'organise l'OTE, est le lieu de rencontre par excellence entre les associations qu'elles soient de petites ou de grandes structures et de compétences tunisiennes soucieuses de rencontrer, découvrir, partager, valoriser et recruter.

Comme d'habitude notre Association était présente. Cette année elle était représentée par Monsieur Mohamed Turki, Monsieur GADDAH Houssein et Monsieur Maher Ben Azzouz.

Ce Forum a eu lieu le lundi 11 et le mardi 12 août 2015 à Tunis-gammarth.

le 11 août fut le premier Forum intitulé les démarches administratives pour les tunisiens à l'étranger.

Mohamed Turki et Hassine Gaddah avaient assisté à cette journée de travail.

Ils ont déduit qu'un accord a été signé entre la France et la Tunisie concernant la reconnaissance mutuelle des permis de conduire et que par conséquent un résident Tunisien pourrait échanger son permis de conduire Tunisien pour un Français.

Ce premier Forum a mis l'accent sur la nécessité de garantir les meilleures conditions de retour en Tunisie des membres de la communauté tunisienne à l'étranger.

Assurer des permanences l'après-midi et le week-end pour accueillir les Tunisiens établis à l'étranger et leur fournir les prestations dont ils ont besoin.

Renforcer l'information douanière et actualiser les données relatives aux services douaniers.

Le deuxième jour était consacré au rôle de la famille migrante dans l'accompagnement des enfants et des jeunes et le lien entre les générations.

Le chef du Gouvernement M. Habib Essid a présidé la séance d'ouverture de ce Forum.

Avec la participation de plusieurs spécialistes et en particulier de l'éminent Psychiatre Ahmed Eleuch.

Maher Ben Azzouz a été le Premier à intervenir, il a mis l'accent sur l'importance du rôle que joue la mère dans cette cellule familiale tunisienne.

Il a présenté des propositions tel que, organiser un Forum dans le même état d'esprit en France afin que nos jeunes puissent y participer.

Il a rappelé également le projet qu'il a présenté à Monsieur Lassaad Labidi Directeur Général de l'OTE et à Monsieur Saber Belgacem secrétaire d'Etat chargé des affaires de l'immigration et de l'intégration sociale.

Télécharger ci-dessous le mot de Maher et le Projet pour les troisième et quatrième générations tunisiennes en France. Et enfin, nous avons accueilli deux jeunes étudiants dans le cadre de leurs études. Stage en 1ère année BTS de comptabilité.

## **Rapport d'Activités**

### **Nos Projets:**

Notre Association poursuivra les actions engagées courant 2015, auxquelles viennent s'ajouter deux autres axes de travail :

Les cours d'Arabe et de la Civilisation Tunisienne commencent le 04 novembre 2015, nous avons établi une convention avec M. Souabni Abdessalem.

Continuer à organiser des conférences-Débats autour des thématiques concernant nos jeunes et surtout à leur inculquer les valeurs de leurs deux pays « La Tunisie et la France ».

Recruter des services civiques entre 16ans et 25 ans. Monsieur Maher Ben Azzouz a suivi une formation auprès de l'agence des services civiques à Orléans. Il a obtenu le statut du tuteur.

Nous avons une réunion avec le sous préfet pour les contrats aidés.

Créer des Liens et des Échanges avec d'autres Associations du Loiret.

Programmer une aide sociale et solidaire aux familles nécessiteuses en Tunisie à travers notre Antenne qui est créée à Zaghouan sise zone industrielle – Gouvernorat de Zaghouan.

Notre site et page Facebook de notre Association sont à votre disposition 24/24, et ceci afin de mieux se faire connaître, de rassembler encore plus d'adhérents et de propager notre message.

Les adresses : \_

<http://www.adtl.org/>

<https://www.facebook.com/AssociationDesTunisiens> et Twitter : adtl45 - @adtl45

Merci de votre attention.

**Je passe la parole au Dr Mahdi Kammoun pour nous présenter le Rapport Financier**

# Rapport Financier

## Recettes

Notre Association a vécu de nouvelles activités qui ont permis de générer des recettes complémentaires, comme celles émanant de la fête de Chalette, journée solidaire et repas pour les comités de quartier, s'élevant à une somme de 1990 €.

Il est rappelé que la principale ressource de notre Association reste les cotisations (490 €), les recettes des fêtes de Chalette, la journée solidaire et les repas des comités du quartier, qui représentent cette année une somme totale de 2480 €.

A ces sommes, viennent s'ajouter la subvention annuelle octroyée par la municipalité à chaque association et la subvention de l'année précédente réglée en retard, les deux subventions s'élevant à la somme de 1000 € et les dons d'un montant de 1000 €.

Sans oublier un montant de 123,36 € remboursé par Monsieur Maher Ben Azzouz (erreur de chéquier utilisé par M. Maher et aussitôt remboursé).

Nous arrivons en conséquence à un total de recettes, pour cette année, de **4603,36 €** sans les prestations en nature et les contributions volontaires.

## Dépenses

Comme chaque année, la dépense principale reste les achats de marchandise et de matières premières qui représente un coût de 1458,70 €.

Par ailleurs, les frais de fonctionnement de bureau, primes d'assurances, déplacement et indemnités des bénévoles ont légèrement augmenté par rapport à l'année précédente et s'élèvent à la somme de 649,13 €.

De plus, comme tous les ans notre Président a fait un déplacement à Tunis pour participer au colloque annuel des Associations Des Tunisiens à l'étranger, dont le montant s'est élevé à une somme de 364 €.

Le total des dépenses effectuées cette année pour les activités de notre association s'élève à la somme de **2471,83 €**.

---

Le total des recettes et des dépenses laisse apparaître un solde créditeur de notre trésorerie d'un montant de **2131,53 €**, à cette somme vient s'ajouter l'excédent de l'année dernière d'un montant de **1130,73 €** qui nous donne un solde créditeur d'un montant de **3262,26 €**

Il vous est proposé de reporter ce résultat positif sur la trésorerie de l'Association .

Comme chaque année, notre situation de trésorerie reste satisfaisante puisqu'elle nous permet de faire face aux dépenses annuelles nécessitées par l'activité de notre Association.

Nous vous rappelons que tous les documents comptables sont à votre disposition au siège de notre Association.

**Fait à Chalette Sur Loing - Le 11 10 2015**

**COMPTE DE RESULTAT EXERCICE au 30 septembre 2015**

CHARGES	€
<b>60. Achats (sauf 603)</b>	
601. Matières premières	921,57 €
602. Autres approvisionnements	
604. Études et prestations	0,00 €
605. Matériels, équipements et travaux	171,43 €
607. Achats de marchandises	443,36 €
<b>Total achats</b>	<b>1 536,36 €</b>
603. Variation des stocks	0,00 €

61. Services extérieurs	
611. Sous-traitance générale	0,00 €
612. Redevances de crédit-bail	0,00 €
613. Locations	0,00 €
614. Charges locatives	0,00 €
615. Entretien et réparations	0,00 €
616. Primes d'assurances	124,59 €
617. Études et recherches	0,00 €
618. Divers	117,00 €
<b>Total services extérieurs</b>	<b>241,59 €</b>

62. Autres services extérieurs	
621. Personnel extérieur	180,00 €
622. Rémunérations d'intermédiaires	0,00 €
623. Publicité et relations publiques	0,00 €
624. Transports	0,00 €
625. Déplacements et réceptions	436,78 €
626. Frais postaux et de télécoms	0,00 €
627. Services bancaires et assimilés	0,00 €
628. Divers	77,10 €
<b>Total autres services extérieurs</b>	<b>693,88 €</b>

64. Charges de personnel	
641. Rémunérations du personnel	0,00 €
645. Charges de sécurité sociale	0,00 €
647. Autres charges sociales	0,00 €
648. Autres charges de personnel	0,00 €
<b>Total charges de personnel</b>	<b>0,00 €</b>

86. Emplois des contributions volontaires	
860. Secours en nature	0,00 €
861. Mise à disposition gratuite de bien	650,00 €
862. Prestations	0,00 €
864. Personnel bénévole	3 000,00 €
<b>Total emplois des contributions</b>	<b>3 650,00 €</b>

Autres charges	
63. Impôts et taxes	0,00 €
65. Autres charges de gestion courante	0,00 €
66. Charges financières	0,00 €
67. Charges exceptionnelles	0,00 €
68. Dotations aux amortissements	0,00 €
69. Impôts sur les sociétés	0,00 €
<b>Total autres charges</b>	<b>0,00 €</b>

<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>6 121,83 €</b>
120. résultat de l'exercice (excédent)	2 131,53 €
<b>TOTAUX</b>	<b>8 253,36 €</b>

PRODUITS	€
<b>70. Ventes de produits et services</b>	
701. Ventes de produits finis	1 990,00 €
702. Ventes de produits intermédiaires	0,00 €
704. Travaux	0,00 €
705. Études	0,00 €
706. Prestations de services	0,00 €
707. Ventes de marchandises	0,00 €
708. Produits des activités annexes	0,00 €
<b>Total ventes</b>	<b>1 990,00 €</b>

75. Produits de gestion	
751. Redevances pour concessions	0,00 €
754. Collectes, Dons manuels	1 000,00 €
756. Cotisations	490,00 €
758. Produits divers de gestion	0,00 €
<b>Total produits de gestion</b>	<b>1 490,00 €</b>

87. Contributions volontaires	
870. Bénévolat	3 000,00 €
871. Prestations en nature	650,00 €
872. Dons en nature	0,00 €
<b>Total contributions volontaires</b>	<b>3 650,00 €</b>

Autres produits	
71. Production stockée	0,00 €
72. Production immobilisée	0,00 €
74. Subventions d'exploitation	1 000,00 €
76. Produits financiers	0,00 €
77. Produits exceptionnels	123,36 €
78. Reprises sur amortissements	0,00 €
79. Transferts de charges	0,00 €
<b>Total autres produits</b>	<b>1 123,36 €</b>

**TOTAL PRODUITS** **8 253,36 €**

129. résultat de l'exercice (déficit) **0,00 €**

**TOTAL EXCEDENT 2014** **1 130,73**  
**SOLDE BANQUE au 30 septembre** **3 262,26 €**

Approuvé par le Conseil d'Administration

Signature :

Président

Trésorier

*T. Favre*

## Exercice 2015-2016

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
<b>I. Charges directes affectées à l'action</b>		<b>I. Ressources directes affectées à l'action</b>	
<b>60 – Achat</b>		<b>70 – Vente de produits finis, prestations de services, marchandises</b>	2 000,00 €
Prestations de services			
Achats matières et fournitures	1 100,00 €	<b>74- Subventions d'exploitation(1)</b>	
Autres fournitures	200,00 €	Etat:	
<b>61 - Services extérieurs</b>		-	
Locations		-	
Entretien et réparation	50,00 €	-	
Assurance	90,00 €	Région du Centre:	
Documentation		-	
<b>62 - Autres services extérieurs</b>		Département du Loiret:	100,00 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires		-	
Publicité, publication	180,00 €	Commune de Chalette Sur Loing:	1 500,00 €
Déplacements, missions	650,00 €	-	
Services bancaires, autres	60,00 €	-	
<b>63 - Impôts et taxes</b>		Organismes sociaux:	
Impôts et taxes sur rémunération,		-	
Autres impôts et taxes		-	
<b>64- Charges de personnel</b>		Fonds européens	
Rémunération des personnels,		CNASEA (emploi aidés)	
Charges sociales,		Autres aides, dons ou subventions affectées	
Autres charges de personnel		-	
<b>65- Autres charges de gestion courante</b>	50,00 €	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	
<b>66- Charges financières</b>			
<b>67- Charges exceptionnelles</b>		<b>76 - Produits financiers</b>	
<b>68- Dotation aux amortissements</b>		<b>78 – Reprises sur amortissements et provisions</b>	
<b>I. Charges indirectes affectées à l'action</b>		<b>I. Ressources indirectes affectées à l'action</b>	
<b>Charges fixes de fonctionnement</b>	400,00 €		
<b>Frais financiers</b>			
<b>Autres</b>	270,00 €		
<b>Total des charges</b>	550,00 €	<b>Total des produits</b>	
<b>86- Emplois des contributions volontaires en nature</b>		<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	
Secours en nature		Bénévolat	3 000,00 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	800,00 €	Prestations en nature	800,00 €
Personnel bénévole	3 000,00 €	Dons en nature	
<b>TOTAL</b>	<b>7 400,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>7 400,00 €</b>

L'association sollicite deux subventions de 1500 € + 100 €

# Attestation sur l'honneur

Je soussigné, Maher Ben Azzouz représentant légal de l'Association Des tunisiens Du Loiret,

- \* Certifie que l'Association Des Tunisiens Du Loiret est régulièrement déclarée
- \* Certifie que l'Association Des Tunisiens Du Loiret est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants
- \* Certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires ;
- \* Demande une subvention de : 1500 € à la ville de Châlette Sur Loing et 100 € au conseil Départemental.

Si ces subventions est accordée, elles devraient être versées :

Au compte bancaire de l'Association Des Tunisiens du Loiret :

Nom du titulaire du compte : Association Des Tunisiens du Loiret

Banque : BNP PARIBAS

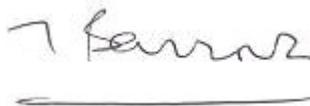
Domiciliation : 1 rue Henri Barbusse 45700 Villemandeur

Code Banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB / RIP
30004	02588	00010028334	67

Fait, le 11 octobre 2015 à Châlette Sur Loing

Signature

Maher Ben Azzouz





## **Procès verbal de l'assemblée générale du 11 Octobre 2015**

Le 11 octobre 2015, l'assemblée générale de l'Association Des Tunisiens Du Loiret s'est tenue dans la Maison Des Associations 32 rue Debussy

45120 Châlette Sur Loing sous la présidence de M. Maher Ben Azzouz, président de l'Association. Les membres ont été convoqués par courriel.

### **Personnalités Invitées:**

Monsieur Franck Demaumont, Maire de Châlette Sur Loing et Monsieur Boukhris Abdelhamid « Responsable d'Attijaribank ».

### **Expert Comptable de l'Association:**

Monsieur El-Kalloubi Mohamed

### **Excusés ayant remis un pouvoir :**

Karim Messaoudi, Cherry Ben Azzouz,

### **Membres Administrateurs Présents:**

Maître Mounir Slama, Madame Asma Ahmadi Manai, Dr Mahdi Kammoun, Dr Jdir Haikel, et M. Maher Ben Azzouz.

### **Nouveaux membres Administrateurs Présents:**

Monsieur Abdessalem Soubani, Monsieur Ayari Hamdi et Monsieur Teboulbi Kais

Le président ouvre la séance à 14 h 30 et après un mot de bienvenue, rappelle l'ordre du jour:

- Désignation du Président de séance et du Secrétaire ;
- Rapport moral du Président ;
- Rapport sur l'activité de l'Association pour l'année écoulée ;
- Rapport sur la situation financière ;
- Perspectives pour l'année en cours ;
- Renouvellement des membres du conseil d'administration ;
- Questions diverses.

### **Désignation du président de séance et du secrétaire .**

M Maher Ben Azzouz est désigné comme Président de séance et Mme. Asma Ahamadi Manai comme Secrétaire .

## **LECTURES ET DELIBERATIONS**

### **Rapport moral 2014-2015 :**

Après avoir ouvert l'assemblée générale par un mot d'accueil et de remerciement, le Président Maher Ben Azzouz donne lecture de son rapport moral 2014-2015.

### **Rapport d'activités 2014-2015 :**

Le Président donne lecture du Rapport d'activités pour l'année 2014-2015 .

### **Rapport financier 2014-2015 :**

Docteur Mahdi Kammoun donne lecture du rapport financier et le compte de résultat .

### **Budget prévisionnel 2015-2016 :**

Le Président présente le budget prévisionnel 2015-2016.

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés, l'assemblée générale approuve les trois rapports et le budget prévisionnel 2015-2016.

### **Cotisation 2015-2016 :**

Le président rappelle que la cotisation est actuellement de 10, 20 ou 30 euros. Pour les familles dont les enfants suivent des cours en arabe et de civilisation tunisienne, le Président propose, en accord avec le conseil d'administration, une cotisation de 30 € plus 20 € par enfant pour l'année 2015-2016.

A l'unanimité des suffrages exprimés, l'assemblée générale approuve cette proposition. Un appel de cotisation sera donc prochainement lancé sur cette base .

### **Renouvellement du Conseil d'Administration :**

Le président a reçu quatre nouvelles candidatures au poste d'Administrateurs et vice-Président.

A noter que Dr. Monji Ghorbel est parti en retraite, Dr Hela Rifi a été mutée au CHAM de Fontainebleau, Monsieur Chafik Ben Othmen était absent durant toute l'année 2015 et n'a plus donné de nouvelles, Monsieur Faouzi Teboulbi est remplacé par son frère Kais Teboulbi en tant que vice-Président et Dr Mohamed Rmiza est pris par ses activités professionnelles.

La nouvelle liste des administrateurs, proposée à l'approbation de l'assemblée générale, est la suivante :

Maher Ben Azzouz « Président » - Maître Mounir Slama « Président d'honneur - Administrateur » - Dr Mahdi Kammoun « Trésorier » - Saied Dhaouadi « Trésorier- adjoint » - Mme Asma Ahmadi Manai - « Secrétaire ». Mme Cherry Ben Azzouz « Secrétaire-Adjointe ». Kais Teboulbi - « Premier Vice-Président » . Dr Haikel Jedir - « Vice-Président » ; Dr Messaoudi Karim « Vice-Président ». Hamdi Ayari « Administrateur » et Adessalem Souabni « Administrateur ».

L'assemblée générale approuve cette nouvelle liste qui constitue désormais le conseil d'administration .

### **Interventions De Monsieur Mamoudou Bassoum Maire-Adjoint et Monsieur Boukhris Responsable d'Attijaribank en France.**

Monsieur Bassoum excuse l'absence de Monsieur le Maire, soutient nos activités et rappelle l'importance qu'accorde la municipalité de Chalette Sur Loing aux Associations .

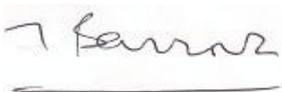
Monsieur Boukhris rappelle que Attijari bank est le 1er réseau bancaire en Tunisie, et présente les services bancaires surtout pour les jeunes.

L'assemblée générale prend acte du fait que la nouvelle liste des membres du Conseil d'Administration, ainsi que les documents comptables nécessaires (bilan et compte de résultat 2014-2015) seront envoyés à la Mairie de Châlette Sur Loing et aux collectivités territoriales partenaires de l'Association.

### **Questions diverses**

Le président donne la parole aux membres présents qui posent leurs questions ou présentent leurs suggestions. Réponse des dirigeants. À 17 h 30, plus personne ne demandant la parole, le président lève la séance et invite les participants au verre de l'amitié.

**Le président de séance**



**La secrétaire de séance**

